

CHAPITRE 3

Le local en perspectives

« Ce que montrent bien les récits, épopées locales, aventures collectives, ou les théorisations, par-delà un désir commun de renouer avec l'engagement, de faire évoluer le rapport aux institutions, de repolitiser la communauté, de créer du lien et de l'interaction, c'est que chaque objet, urgence ou question à traiter oblige à penser la situation locale et la spécificité de son local à soi. Quelle imbrication des échelles ? Comment articuler horizontalité et verticalité ? » (Carle Z. et alii, 2017)

L'originalité de l'approche ici présentée était d'aborder simultanément les notions de local et de transition écologique de manière à décrire et à spatia- liser les dynamiques à l'œuvre au sein de « fenêtres régionales ». Elle se dif- férencie ainsi des approches couramment menées jusqu'alors et portant sur une thématique ou une filière spécifique (par exemple les circuits courts ali- mentaires à travers les études déjà mentionnées). Le choix a été fait d'abor- der la transition écologique dans toutes les dimensions revendiquées par ses acteurs – l'agriculture et l'alimentation, l'habitat, l'énergie et la mobilité, la sociabilité, la culture et l'apprentissage, et enfin l'économie sociale et cir- culaire - de manière à pouvoir ainsi identifier les liens propres à chacune des activités contribuant à la TE, en même temps que les liens éventuels entre activités de même thématique ou de thématiques différentes.

Les premiers enseignements qu'on peut tirer de cette approche valident bien ce choix : comme on vient de le voir, elle a permis d'observer la trans- versalité des motivations des divers acteurs rencontrés et de leurs activités, qu'il s'agisse des filières et des relations qui associent entre elles des activi- tés de thématiques identiques ou différentes, que ces acteurs soient situés en amont (producteurs, fournisseurs, financeurs) ou en aval (clients, desti- nataires, bénéficiaires). Cependant, la multiplicité des thématiques que la notion de transition écologique introduit, la singularité des territoires régio- naux explorés et la diversité des activités enquêtées limitent toute tentative de généralisation des enseignements à tirer de cette démarche. Le rappro- chement qui est fait entre ceux-ci et les résultats de travaux de recherche déjà menés permettent malgré tout de pallier en partie à cette difficulté et d'apporter des réponses aux hypothèses qui ont servi de points de départ à cette démarche.

Dans leur prolongement, des questions prospectives sont esquissées : la forte implication des « campagnes » dans la transition écologique ; la « juste taille » de ces activités ; les ingrédients d'un nouvel imaginaire territorial dont ces activités sont porteuses et d'où semble émerger une image renou- velée du local. Elles restent à affiner à partir notamment des relations que les acteurs de la TE entretiennent ou non avec les sphères politiques et adminis- tratives, et de la manière dont ces dernières intègrent dans leur réflexion les initiatives issues de société civile et contribuant à la transition écologique.

COLLECTIVITÉS EN MARGE OU PARTENAIRES ?

« *L'impact de telles initiatives ne serait-il pas plus notable si les pouvoirs publics soutenaient cet activisme local comme ils soutiennent les grands groupes industriels ?* » (Hopkins R., 2020)

A travers le discours des acteurs rencontrés, leurs relations avec les collectivités - municipalité, communauté de communes, département, région - apparaissent complexes étant donné la proximité et souvent l'indépendance qu'ils revendiquent, notamment au plan financier. La faible implication et/ou l'absence des collectivités au départ du déploiement des activités enquêtées ont été relevées lors de la plupart des entretiens : tient-elle à la volonté des acteurs impliqués dans ces activités de ne pas dépendre du politique, ou bien à l'absence d'attention portée par les élus à ces initiatives et activités souvent discrètes, ou encore à la représentation que certains d'entre eux ont de l'écologie et de ses promoteurs et donc à leur difficulté de prendre en compte des activités qui sortent des cadres conventionnels de l'action publique ? Le fait que certaines activités de la TE manquent de visibilité tient pour l'un de nos interlocuteurs au fait qu'elles ne sont pas relayées par l'action publique locale.

Une grande partie des acteurs rencontrés semble en attente d'une reconnaissance pour le moins, et parfois d'un soutien, de la part des collectivités où se déploie leur activité. Ils déplorent le peu d'attention des élus à ce qui se passe chez eux. Certains évoquent leur faible intérêt pour tout ce qui touche à la transition écologique et, en même temps, le fait qu'ils semblent démunis face à la mutation que cette dernière impose dans la nature et le périmètre de leur action. De ce point de vue, la présence d'activités ne représente-t-elle pas une véritable opportunité pour les collectivités à condition d'y prêter attention et ne pas avoir d'a priori sur les acteurs, comme évoqué à la suite ?

Mettre des espaces à disposition

La principale attente des acteurs de la TE par rapport aux collectivités est la mise à disposition de locaux. En particulier au moment du lancement d'une activité : « Au début s'est posée la question d'une localisation à moindre coût et le maire de l'époque disposait de locaux très vastes et désaffectés » (26). Certains élus voient ainsi l'arrivée des activités de la TE comme une opportunité de faire revivre un lieu et aident à leur installation (30), leur prêtent un bout du parc public pour créer des jardins partagés (4), ou bien un local

municipal fermé après le départ d'un commerce est mis à disposition d'une activité pour « relancer un truc pour soutenir la production locale » (19). Certaines collectivités vont jusqu'à construire des locaux pour contribuer au développement d'une activité. Ainsi, après avoir développé plusieurs activités sur la commune (boulangerie, restaurant...), Le Pain sur la Table (18) a réussi à obtenir de la Communauté de communes la construction d'un bâtiment de 340 m² et sa location pour y installer un laboratoire de transformation de produits alimentaires avec une cuisine centrale.

Face à la demande d'occupation des espaces publics de leur commune, les élus adoptent des attitudes très diverses. Certains acceptent ou encouragent l'occupation d'espaces ouverts (place, rue) pour y développer des activités permanentes ou temporaires (marché, événements, etc.) ; d'autres la refusent suscitant l'incompréhension de certains acteurs : « Ce sont des biens communs les places publiques, donc ça appartient à tous les habitants. » (10). L'exemple de l'exploitant du Moulin des Essarts (19) illustre bien ces deux attitudes : après le refus du maire de la commune où se trouve son exploitation de démarrer un petit marché de producteurs, il a finalement trouvé à 17 km de sa ferme un maire qui a accepté de l'accueillir, et qui, au bout de 7 ans, va y installer l'électricité. Une convention d'occupation de l'espace public permet de mettre en place une cabane de boîte à dons (21), ou un marché de producteurs ou même un parc photovoltaïque sur un terrain communal, comme l'ont finalement obtenu les Survoltés (34).

Par ailleurs, le temps politique est souvent peu compatible avec l'implantation sur le long terme d'une activité dédiée à la transition écologique. Après un certain temps, une municipalité peut souhaiter récupérer ses locaux ou remettre en cause le versement de subventions (11). Ce qui va à l'encontre du temps long inhérent à la mise en place d'une activité TE : « C'est lent à mettre en place ; ça fait 7 ans qu'on existe et c'est maintenant qu'on reçoit vraiment les fruits de notre persévérance. » (19). C'est la raison pour laquelle les conditions d'installation (bail, subventions, ...) doivent assurer une certaine pérennité : « Il faut que les élus s'engagent de manière pérenne. » (13), comme ils l'ont fait pour Radio-Bresse (26) en leur attribuant un bail emphytéotique de 99 ans. Le souci d'indépendance vis-à-vis du politique de la plupart des acteurs de la TE joue également dans leur choix d'implantation : « La commune nous a proposé un lieu en plein centre-ville, [...] mais on ne voulait pas être à la remorque de la municipalité qui peut changer. On voulait un lieu autonome » (25).

La question des subventions suscite des points de vue contrastés : soutien ou « baiser de la mort », proximité ou indépendance. Nombreux sont les acteurs rencontrés qui revendiquent, au moins au départ de leur activité, leur refus des subventions : « On s'est toujours débrouillé pour ne pas avoir de subvention ou si l'on avait des subventions, c'était pour quelque chose d'exceptionnel, une rencontre, quelque chose comme ça. On ne voulait pas que la subvention entre dans le fonctionnement parce que très rapidement tu te trouves en situation d'instabilité, c'est le baiser de la mort. Donc on préfère être frugal dans notre fonctionnement de structure, mais en ne devant rien à personne » (33). C'est également le cas de Bresse Transition, du SEL, d'ACIAH qui reçoivent des subventions du CCAS et de la communauté de commune, mais compte essentiellement sur les appels à projets pour financer leur activité.

Qu'est-ce qu'on peut faire ensemble ?

C'est donc un rapport à double sens avec les collectivités qui est revendiqué ou constaté : « On dit aux politiques : si vous voulez réussir la transition sur votre territoire, vous pourrez le faire qu'avec des citoyens ; et on dit aux citoyens : si vous voulez réussir la transition, vous êtes obligés de passer par les collectivités locales » (34). Pour les animateurs de R'dévolution (39), les élus ne leur font a priori pas confiance : « On est les zoulous ». Leur stratégie a donc consisté à agir d'abord de manière concrète et visible sur le territoire, à créer des emplois et faire l'acquisition de leurs propres locaux, et ensuite : « On a pu dire : on a éliminé cinquante tonnes de déchets et en plus on est rentré dans le réseau national et on a créé des emplois. [...] Et du coup avec ça, ils nous disent : qu'est-ce qu'on peut faire ensemble ? ». Le rapport aux élus se situe donc à plusieurs niveaux et fonctionne dans les deux sens. Les acteurs de la TE sont souvent en capacité d'apporter des réponses sur des sujets que les élus méconnaissent. C'est ce qui est évoqué par certains de nos interlocuteurs à propos de la politique agricole : « Aujourd'hui, avec les plans climat, les PAT (projet alimentaire territorial), ils (les élus) sont bien obligés de mettre le nez dans la politique agricole donc ils nous ouvrent un peu plus la porte. Ce qu'ils aiment bien aussi chez nous, c'est qu'on a des adhérents sur leur territoire, donc ils ont des interlocuteurs qu'ils connaissent, ce qui n'est pas toujours le cas avec une Chambre d'agriculture ; ça, c'est important pour les élus ». On constate ainsi d'un côté des élus qui sont souvent démunis face aux enjeux de la transition écologique, de l'autre certaines associations en attente de soutien. Au dire de plusieurs acteurs, les élus « ont envie aussi de s'appuyer sur des acteurs qui ont déjà

commencé cette transition parce qu'on les sent un peu démunis sur comment faire cette transition, comment créer des emplois économiques avec la transition » (39). L'enjeu consiste alors à faire de la formation auprès des élus comme le GAB 44 (8) qui a développé un catalogue à destination des collectivités (communes, communauté de communes, département) pour les aider à développer l'agriculture Bio sur leur territoire. Cette formation va jusqu'à des prestations d'accompagnement des communes à l'écriture des marchés publics pour intégrer des produits Bio et locaux. Pour GAB 44, (8) la confiance des collectivités vient « une fois qu'elles ont compris que malgré ce qu'on porte de manière militante, on a de la méthode, on a des projets qui sont structurés, qui peuvent être calibrés avec les compétences qu'on apporte, une vraie expertise, et qu'on peut même les aider à s'appuyer sur les acteurs du territoire pour mener les projets ».

La transition écologique nécessite ainsi une rencontre entre les initiatives du bas et les politiques. Ce qui est à rechercher « c'est un alignement entre à la fois un besoin du territoire, des structures qui soient un peu éveillées et des élus qui portent. » (33). Les aides de l'État ou des collectivités sont donc jugées utiles, si ce n'est indispensables : « Beaucoup disent, la transition écologique va venir des initiatives du bas ; alors c'est vrai que ça vient de là, il y a beaucoup de choses qui se font, mais je pense qu'il faut vraiment des incitations très fortes au niveau étatique pour qu'il y ait des choses fortes qui se fassent. » (40). Pour les acteurs de Tournugeois Vivant (24) : « Si on veut avoir une vision locale qui soit un peu structurée qui soit cohérente, à un moment il faut que l'action publique s'en mêle ». Mais le contexte des territoires ruraux est complexe : « Il n'y a pas d'ingénierie [...] alors qu'on leur demande tout et le reste ».

La Communauté de communes plébiscitée

L'échelon administratif de la Communauté de communes est évoqué la plupart du temps et il semble plébiscité par beaucoup de nos interlocuteurs qui le considèrent comme le plus pertinent du point de vue de la « cohérence territoriale » : « Parce que la Communauté de communes est quand même proche des communes qui la composent. Il y a des membres des conseils municipaux de tous les conseils qui sont à la communauté de communes [...] On est à 15 kilomètres d'un côté, 15 kilomètres de l'autre maximum, donc en vingt minutes on est chez les uns chez les autres » (34).

Cet échelon territorial apparaît de plus parfaitement intégré par les personnes interrogées et représente pour la plupart d'entre elles leur périmètre

d'action : « Le projet (de paniers en circuit court) a été initié par des habitants de la Communauté de communes de Nozay et de quelques communes voisines » (7), le périmètre correspondant approximativement à celui de la carte scolaire. Il représente également le rapport au politique des acteurs interrogés : « On travaille avec l'intercommunalité parce qu'on est quand même un petit territoire et puis on connaît bien » (9). Solliciter cet échelon permet parfois de pallier au refus d'une commune, de contourner parfois une opposition d'ordre politique, et de bénéficier de subventions : « La com-com de Cluny verse une subvention de dix mille euros pour le fonctionnement, ce qui a beaucoup aidé, mais elle n'a pas réussi à mobiliser les maires » (28). Autre témoignage (9) : « On est pas du tout soutenu par la municipalité [...] C'est principalement l'intercommunalité ». Le cas de Melting Popot (18) est emblématique d'une communauté de communes qui investit avec les producteurs locaux Bio dans un projet de laboratoire alimentaire et qui, en plus d'être propriétaire des murs, va aussi être bénéficiaire de sa production pour approvisionner les crèches et les centre de loisirs.

ÉCOLOGIE DANS LES CAMPAGNES ?

« *Et si, pour une fois, les ruraux nous montraient les voies de l'avenir ?* » (Muller et alii, 1989)

Les résultats statistiques et du travail de terrain, bien que limités à des échantillons régionaux, conduisent en effet au constat de la forte présence d'activités contribuant à la transition écologique dans ces fenêtres et la coïncidence de cette dernière avec les pratiques et valeurs du monde rural, où cette transition semble être « faite depuis longtemps », comme l'exprime l'un de nos interlocuteurs : « Je suis un ancien du Morvan, on a toujours vécu comme ça. » (27).

De même, dans le cadre de leurs travaux portant sur les « espaces de faible densité », majoritairement ruraux, L. Barthe et J. Milian (2011) considèrent qu'ils apparaissent aujourd'hui « comme des terrains privilégiés de l'innovation sociale ». Leur « capacité d'inventivité [...] étroitement liée à la maîtrise de la variété des ressources humaines et en capital social dont ces sociétés sont depositaires » pourrait, selon eux, en faire « des laboratoires d'expérimentation dans différents registres à disposition de l'ensemble de la société. » Cette forte prégnance de la transition écologique dans les espaces ruraux a également été observée à l'échelle européenne par des chercheurs qui ont analysé 80 initiatives de Transitions Towns en Belgique flamande :

« *Many of them are located in towns and small cities in predominantly rural areas. [...] Despite its strong presence in urban and suburban locations, Transition towns, to a large extent, promotes rural values and practices.* » (Kenniss et alii, 2014)¹

Cette forte présence d'activités de la TE dans les campagnes conduit également à interroger les évolutions des campagnes aux plans social et de leurs aménités : s'agit-il de compenser l'absence ou la disparition des services et des petits commerces alimentaires au sein des petits établissements humains (village, bourg, petite ville), ou bien simplement d'innover dans les modes de faire et de vivre dans un contexte plutôt favorable à l'expérimentation locale, notamment dans les domaines agricole et alimentaire particulièrement présents ? Elle peut aussi être interprétée comme une combinaison de compensation et d'innovation apte à remédier aux difficultés auxquelles les populations, notamment précaires, sont confrontées. Même si dans le cadre du recensement réalisé, les activités liées à l'agriculture et l'alimentation sont dominantes, avec par conséquent un milieu plus favorable à leur déploiement dans les campagnes, faut-il en conclure que les espaces situés hors des villes représentent les lieux privilégiés de la mise en œuvre de la transition écologique, en relation ou pas avec les villes proches ? Et le rapprochement fait avec les pratiques vernaculaires, une certaine familiarité avec les pratiques paysannes plus présentes dans ces campagnes est-il pertinent ?

De petits mondes ruraux interconnectés

Les configurations en systèmes des activités de la TE observées dans les différentes fenêtres régionales (cartes pages 163 à 165) en même temps que leur connexion à d'autres échelles par différents réseaux de la TE, livrent une image de « petits mondes » ruraux interconnectés. Bien que la question de l'image que nos interlocuteurs ont de leur cadre de vie, rural ou campagnard, n'ait pas été directement posée, plusieurs éléments issus des entretiens en esquissent certains traits. Le paysage dans lequel se déploient les activités observées semble être composé de villages et de petites villes associés le plus souvent au sein d'un périmètre élargi, celui d'une ou plu-

¹ « Beaucoup d'entre elles sont situées dans des villes grandes et petites dans des zones à prédominance rurale. [...] En dépit de leur forte présence dans des espaces urbains et périurbains, les villes de transition, dans une large mesure, promeuvent les valeurs et les pratiques rurales. » (Kenniss et alii, 2014)

sieurs communautés de communes. La grande ville, quand elle est évoquée, plutôt rarement il faut le souligner, apparaît en lointain arrière-plan. C'est de manière indirecte que le rapport à la ville est mentionné et il est considéré comme secondaire dans le fonctionnement des activités et dans la représentation de leur espace de déploiement.

Comme on a pu l'observer, les activités de la TE se sont en effet développées au sein de petites villes et de bourgs avec l'objectif d'être au service de leurs populations. C'est le cas à l'évidence du CVSSB (28) qui promeut des « centrales villageoises » dédiées à l'autonomie énergétique. Ces activités mettent en relation des villages et une petite ville ou un bourg qui joue le rôle de centralité locale avec des niveaux de population (de 3800 à 12000 habitants) indépendants de leur position dans la hiérarchie administrative. On trouve ainsi dans les exemples présentés trois sous-préfectures : Châteaubriant (12000 hab.), Louhans (6400 hab.) et Le Vigan (3800 hab.) ; deux chefs-lieux de canton : Tournus (5500 hab.) et Cluny, 4900 hab.) ; et Nozay (4200 hab.), siège d'une Communauté de communes. Louhans, « capitale » de la Bresse bourguignonne, est ainsi considérée comme « une agglomération, parce qu'il y a quelques petites communes qui sont contiguës [...] et qu'elle représente un pôle, tant commercial qu'administratif, important » avec notamment la sous-préfecture et « tous les services de l'Etat » (26).

Ce système villages-petite ville est relativement circonscrit : « Les gens qui sont à Cluny ne viennent pas à Louhans, ils sont plus sur Macon. Même entre Cluny et Chalon (sur-Saône), il n'y a pas de lien. Déjà les gens de Louhans ont du mal à venir à La Chapelle-Saint-Sauveur » (23). Même observation au sein de la fenêtre Bretagne-Pays de Loire : « A Châteaubriant on a tout, je n'ai aucune raison d'aller à Nozay, j'ai des liens je connais un peu Nozay mais je n'y vais pas. Mon bassin de vie est entre Châteaubriant et ici à Soudan (domicile) ; c'est 5 kilomètres » (3).

Là où « on peut faire bouger les choses »

Pour nos interlocuteurs, la campagne, avec ses petites villes, ses bourgs et ses villages, représente un espace d'initiative, loin de l'image statique qui lui est généralement attachée : « J'avais aussi envie de faire par moi-même, de faire bouger les choses. A l'époque j'avais envie de faire une maison de paille mais ce n'est pas intéressant de le faire en ville. Quand on cherche l'autonomie, ce n'est pas intéressant d'aller sur des territoires trop riches parce que tout est trop cher » (3). Ou encore (23) : « Dans une réflexion aujourd'hui

mondiale, mondialisée, sur la mondialisation, on peut se rendre compte que le local est une réponse. C'est une échelle où l'on peut agir »

Cependant, la petite taille d'un village fait qu'« il faut le vouloir » : « Il faut avoir à la fois l'esprit militant et l'envie de participer à un mouvement de société qui ne soit pas que du retour vers soi-même » (19). L'association Les Survoltés (34) est ainsi née de la prise conscience de quelques habitants d'un village qui se sont dit : « On est isolés. Il n'y a rien qui se passe sur notre village. Qu'est-ce qu'on fait, comment on peut faire ? ». Ils ont projeté un soir le film « Nos enfants nous accuseront » et à leur grande surprise, 80 à 90 personnes sont venues. C'est ainsi que leur projet a commencé.

Juste taille des activités et/ou bonne échelle de leur déploiement

Les propos recueillis auprès des acteurs interrogés, qu'ils portent sur les notions de périmètre, d'archipel ou d'essaimage, abordent la question de la « juste taille » évoquée par ailleurs par A. Canabate (2020) et qui permettrait « notamment à un service, une organisation, une institution, une politique de ne pas basculer dans sa propre “contre-productivité”, [...] et qui, en cas de choc, permet un haut degré de résilience ». Cette question rejoint celle de l'échelle des établissements humains où les activités de la TE se sont développées préférentiellement (petite ville, bourg, village). Elle rejoint aussi la difficulté à appréhender ce qui n'est pas quantitativement de grande taille et concentré, mais petit, spatialement diffus, divers et multiple. On a pu ainsi faire le constat que les personnes interrogées expriment une opposition entre les échelles, grande et petite, de déploiement des activités, avec la difficulté pour elles de faire face à la concurrence des « grandes » (surface, distribution, entreprise). On retrouve cette interrogation à propos de la valeur socioéconomique des modes de production et de leur échelle chez les promoteurs de la *Low Tech* (C. Lopez et O. Soulard 2020), dont certaines des activités enquêtées peuvent être rapprochées : « Doit-on poursuivre la course à l'effet d'échelle ou vaudrait-il mieux développer des ateliers et des entreprises à taille humaine ? », ou plutôt, à la lumière de ce qui précède, en permettre le maintien et encourager leur création suivant un processus endogène et ascendant ? Se pose donc la question d'une « juste taille » ou de la « bonne échelle » favorable à la mise en œuvre de la transition écologique, en tout cas dans les quelques domaines abordés dans le cadre de la présente étude.

Autonomie ou interdépendance par rapport à la ville ?

Les entretiens menés auprès des acteurs de la transition écologique et les représentations schématiques de leurs relations révèlent des configurations de liens qui associent de manières diverses hameaux, villages, bourgs entre eux et avec la petite ville proche, en excluant la plupart du temps la grande ville ou la métropole située à proximité. On a pu également relever une certaine distance qui semble aller parfois de pair avec des formes de ressentiment vis-à-vis des citadins et de leur représentation du monde rural. La clientèle citadine des commerces et services dont les acteurs ont été rencontrés ne semble représenter qu'un plus pour eux avec la surprise de voir que certains clients viennent d'aussi loin, comme s'en étonne notre interlocutrice d'ESP (30) qui gère notamment une ressourcerie : « Bizarrement, on a aussi des Dijonnais qui viennent parfois ici parce qu'ils ont entendu parler de nous . » La distance à la ville, perçue par nos interlocuteurs, non pas tant dans leurs propres pratiques mais dans le comportement des citadins vis-à-vis d'eux, reste un élément de différenciation entre ville et campagne. Il y a donc dissymétrie dans la perception des rapports ville-campagne. C'est le sentiment de la créatrice de l'ACIAH (9) : « Je vous assure que la distance, le fait qu'on soit à 60 kilomètres de Nantes, Rennes, Saint-Nazaire, c'est un obstacle ». Et d'ajouter à propos de la presse locale : « Si l'on était à Nantes et qu'on faisait la même chose que ce qu'on fait là, on aurait tout de suite un article dans la presse départementale ou régionale. On n'a pas réussi à l'avoir parce que les journalistes de Nantes ne vont pas faire soixante kilomètres pour venir nous voir à Châteaubriant ». De la même façon : « Pour moi il n'y a pas d'isolement du tout ici. Quand on dit venez voir un spectacle, non c'est en campagne, c'est loin, il y a de la route. Alors que nous on la fait toutes les semaines cette route ou tous les 15 jours et en fait je trouve que c'est les gens des villes qui sont isolés » (11). Pour notre interlocuteur de Radio Bresse (26) : « On a complètement changé de paradigme. On est dans la proximité qualité, » alors qu'à une époque, « la proximité, c'était un enterrement de première classe dans une zone rurale ». Mais le rapport entre village et ville-centre est parfois à double-sens. Ainsi pour le créateur du café associatif l'Embarq (25) : « Pour moitié les gens sont de Tournus et pour l'autre moitié viennent des communes rurales qui sont à 15 kilomètres de Tournus et se sentent appartenir à ce réseau ; tout ce qui se passe à Tournus a des échos pour eux parce qu'ils y viennent et en même temps parfois dans leur commune il se passe des choses auxquelles nous on va participer : ça fait réseau dans les deux sens. »

M. Pouzenc (2019) s'interroge de la même façon à propos des AMAP : « Est-ce une manière de court-circuiter la ville et ses intermédiaires commerciaux ? Ou de retisser le lien ville-campagne ? Quoi qu'il en soit, le développement des circuits courts n'est pas homogène et renouvelle les différences entre territoires urbains et territoires ruraux. »

Nouvelles représentations, nouvel imaginaire, un changement de focale

La présente démarche confirme ainsi l'urgence exprimée dans le cadre de la recherche FRUGAL de « changer de focale » pour observer et représenter les territoires en dehors des villes (Brès, Mariolle, Beaucire, 2017). Elle montre que cette injonction s'applique également à l'observation des activités qui s'y déploient que, pour la plupart, seules des études de terrain permettent de découvrir, comme ça a été le cas de plusieurs activités de la « fenêtre » de Bourgogne. Ces différentes interrogations conduisent à celle du renouvellement de la représentation sociale et des imaginaires induit par la transition écologique, que cela porte sur ses acteurs ou sur les espaces où elle se déploie.

De nombreux travaux ont été consacrés aux mutations spatiales auxquelles la transition écologique est susceptible de contribuer, notamment ses impacts territoriaux à partir de l'approche « territorialiste » ou biorégionale (Magnaghi, 2014), ou architecturaux (matériaux biosourcés, architectures vernaculaires), ou paysagers (dispositifs liés aux énergies renouvelables, gestion de l'eau, évolution des paysages, économie circulaire, permaculture, ...). En complément, l'observation des activités dédiées à la transition écologique dont les résultats sont présentés ici apportent quelques éclairages sur la manière dont elles se déploient dans les espaces existants, et contribuent ainsi à l'occupation d'espaces souvent désertés par les activités commerciales et de service. Elle ouvre des perspectives inédites de représentation des campagnes, à partir des transformations en cours de leurs paysages construits et ouverts.

CAHIER 4

Scénarios de la transition

Illustrations

TROIS SCÉNARIOS DE LA TRANSITION

Un important potentiel de transformation des territoires

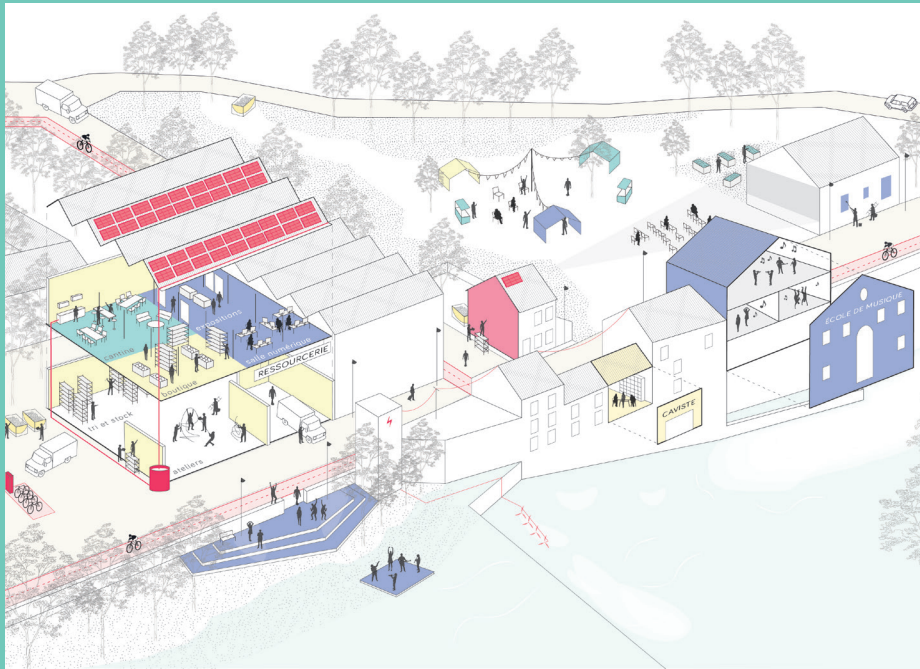
Aussi bien le recensement des activités de la TE que le travail de terrain a montré leur forte présence dans les campagnes françaises (rapportée à leur population), et plus particulièrement dans les bourgs et les petites villes. Ils ont ouvert des perspectives inédites de représentation des campagnes, à partir des transformations en cours de leurs paysages construits et ouverts, une partie des activités recensées venant occuper des friches bâties, des locaux vacants ou des espaces publics désertés. A une autre échelle, l'investissement hebdomadaire de rues et de places de village ou de bourg par un marché ou l'occupation temporaire par un événement ponctuel, troc ou festivité, contribuent également à la redynamisation des espaces publics des petits établissements humains qui les accueillent, et à la réouverture des locaux commerciaux souvent vacants qui les bordent.

Les trois scénarios présentés se déploient à partir d'établissements humains de différentes échelles : une petite ville, un village et une ferme, chacun accueillant plusieurs activités de la TE portées par un acteur principal : Rd'évolution (39,) Les Agités du Biocal (1) et le Moulin des Essarts (19). Quelle que soit leur part d'imaginaire, ils ne sont pas pour autant utopiques, car ils s'appuient sur ces dynamiques existantes qui témoignent d'une véritable implication dans la transition écologique, sociale et économique. Ils reposent sur

la valorisation de ces dynamiques sous des formes négociées d'entente entre les sphères associative, administrative et politique. Ils prennent comme fondements l'animation de l'espace public, le respect du sol agricole et l'occupation du bâti existant souvent délaissé. Suivant l'une des conclusions de cette recherche, il s'agit d'« essaimer », d'« archipeliser », de « mettre en réseaux » les activités et leurs espaces de déploiement.

Ces scénarios représentent en même temps des réponses possibles aux programmes promus actuellement par l'Etat et portant sur les territoires hors des métropoles : l'« Agenda rural », dont la transition écologique, l'habitat, la culture et le développement économique font partie des mesures principales; « Petites villes de demain » considérant une nouvelle donne territoriale fondée sur les deux piliers de la transition écologique et de la résilience ; « Actions cœur de ville » visant à améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et à conforter le rôle moteur de ces dernières dans le développement d'un territoire élargi.

Partant de ces situations telles qu'elles ont été décrites par les acteurs rencontrés et d'observations de terrain, ce travail de représentation prospective soulève des interrogations sur la mise en espace des multiples dimensions de ce local abordé par le prisme de la transition écologique : transversalité des activités et des démarches, organisations en réseau, agencements en systèmes locaux, etc.



La petite ville du Vigan

Petite ville et sous-préfecture, victime de la désindustrialisation, elle a été sélectionnée dans le programme « Petites villes de demain » de l'ANCT qui vise à « accompagner les communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité sur leur territoire environnant et présentant des signes de fragilité ». La ressourcerie du Pont est installée dans une ancienne usine désaffectée située au bord de l'Arre et du « vieux pont », à proximité à la fois du centre-ville, de la grande surface commerciale, de différents équipements culturels (école musique, musée) et de quelques commerces indépendants. Elle connaît, à l'échelle nationale, une renommée importante pour avoir créé des emplois et développé localement de nombreuses autres activités concernant l'énergie, l'organisation d'éco-rencontres, etc. Elle fait partie des ressourceries fondatrices du réseau national des ressourceries. Dans l'avenir, ses animateurs envisagent l'aménagement d'un plateau culturel pour accueillir des initiatives artistiques et numériques. Ils ont également en projet d'aménager une bibliothèque de rue, d'installer des panneaux solaires sur les grandes toitures des bâtiments du Vigan et de contribuer à la gestion des déchets dans la Communauté de communes. Depuis quelques années, dans les villages alentour, une augmentation significative du nombre de producteurs maraîchers et alimentaires a permis d'ouvrir une boutique de producteurs et d'organiser durant l'été un marché de producteurs qui se tient sur la place du centre ancien, en plus du grand marché du samedi.

Dans l'avenir, on peut imaginer une mise en relation plus évidente de l'ensemble de ces activités, entre elles et avec le centre, autour d'espaces publics et de desserte requalifiés. Cette dynamique pourrait contribuer à une image plus positive du Vigan, avec la réouverture des commerces, l'occupation de bâtiments vides, et l'organisation d'événements dans l'espace public.

En projetant le développement des activités actuelles et en l'articulant avec un plan d'aménagement des espaces publics, le scénario prévoit que les grands espaces dédiés au stationnement soient réaménagés pour accueillir des événements, des espaces d'autopartage, de location de vélos (Le Vigan a mis en place dernièrement une politique d'aide à l'acquisition de VAE). Le Supermarché pourrait contribuer à cette dynamique et pourquoi pas être repris directement par les producteurs locaux. La boucle qui relie l'Arre, le centre ancien commerçant et la ressourcerie deviendrait support de rénovation du bâti ancien, immeubles aujourd'hui inoccupés et commerces fermés. Cet enchaînement de lieux et de liens deviendrait support d'activités contribuant à la transition écologique et de transversalité entre les activités de la TE et les habitants.

Toutes ces projections s'appuient sur des dynamiques existantes qui témoignent d'une véritable implication dans la transition écologique, sociale et économique. Demain la situation archétypale du Vigan peut être celle d'une petite ville « en transition », ouverte et solidaire, fondée sur « une mise en mouvement d'acteurs très diversifiés (collectifs de citoyens organisés, entrepreneurs sociaux, institutions, experts, ...) » (extraits de l'Acte 2 de Terre de Convergence). <https://terre-de-convergence.org/>

Territoire

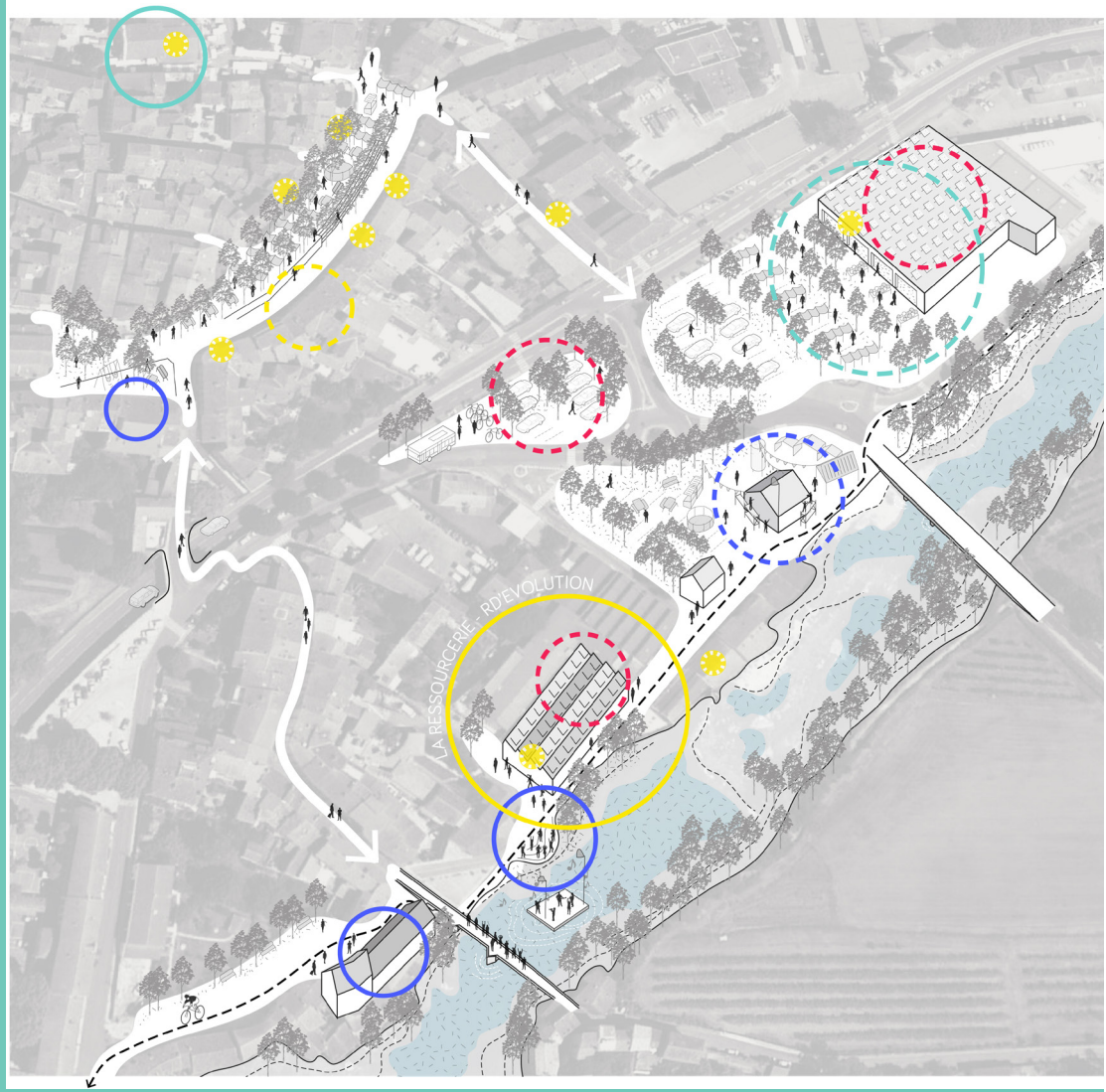
- Routes principales
- Eau
- Bâti
- Cultures céréalières - vignobles
- Prairies
- Forêts

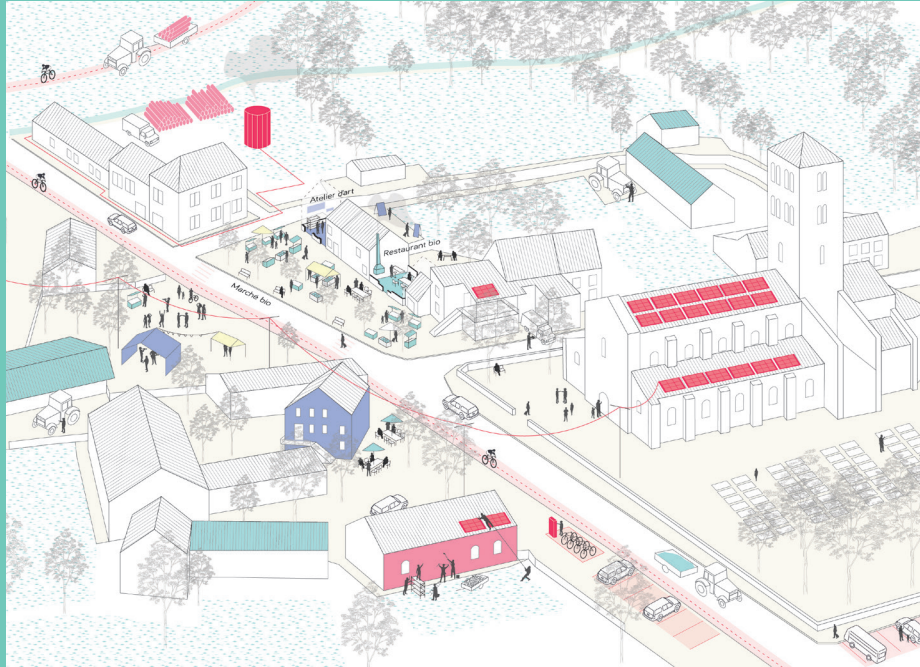
Catégories des ATE

- Agriculture - Alimentation - Approvisionnement
- Habitat - Mobilité - Énergie
- Société - Apprentissage - Culture
- Économie Sociale et Circulaire

État du réseau local

| | | | |
|--|---------------|--|---------------|
| | ATE existante | | lien existant |
| | ATE projetée | | lien projeté |





Le village de Chapaize et le Moulin des Essarts

Petit village de 157 habitants qui accueille un marché hebdomadaire de producteurs, Chapaize a vu sa population croître et des initiatives associatives se développer (café, fête...). À l'origine, on trouve le Moulin des Essarts, exploitation agricole produisant des céréales et du pain, situé à Lugny. Sa créatrice, très impliquée dans le renouveau de la paysannerie, cherchait un espace pour créer un marché de producteurs. C'est le village d'à côté qui l'a accueilli et, aujourd'hui, ce marché hebdomadaire attire des producteurs et une clientèle de plus en plus importante. Chapaize a depuis gagné des habitants, notamment des jeunes, dont des potiers et des musiciens. Un festival de musique et de cirque a été organisé dernièrement et des animations pour enfants ont vu le jour.

Cette dynamique est fortement liée à l'accueil que les élus de Chapaize ont réservé à ces activités. Elle montre comment les activités se combinent et transforment un lieu. Au-delà de ce village, de nombreuses activités de la TE sont liées par des relations interpersonnelles fortes qui se concrétisent dans de nombreux projets. Par exemple, le Moulin des Essarts, avec Tournugeois Vivant et le groupe local Terre de liens, mène un travail sur la démocratie alimentaire locale pour les hôpitaux, les collectivités et les écoles, visant à faciliter l'approvisionnement et l'installation d'agriculteurs dans le coin.

Le scénario proposé s'appuie sur le fait que cette situation se développe avec une augmentation du nombre de producteurs installés autour de Chapaize, attirés par cette dynamique locale. D'autres activités culturelles, sociales, de mobilité, trouveraient également à s'implanter dans le village ou à proximité. Le site autour de Chapaize étant boisé, une filière bois pour l'énergie ou la construction pourrait être également créée.

La capacité d'accueil de Chapaize est faible et il ne s'agit pas de la développer, mais au contraire de faire revivre le patrimoine bâti des villages, hameaux et fermes alentours, car Chapaize, comme la plupart des villages français, est composé de plusieurs noyaux bâtis. La proposition présentée ici reprend le souhait exprimé par l'un des initiateurs de ce marché de limiter son rayon d'action à 30 km. Le modèle archétypal du village est ainsi fondé sur un système productif d'environ 30 km de rayon réunissant des villages et bourgs disséminés et des activités de la TE de différents domaines (agriculture et alimentation ; sociabilités et culture ; habitat, mobilités et énergie ; économie sociale et circulaire).

Territoire

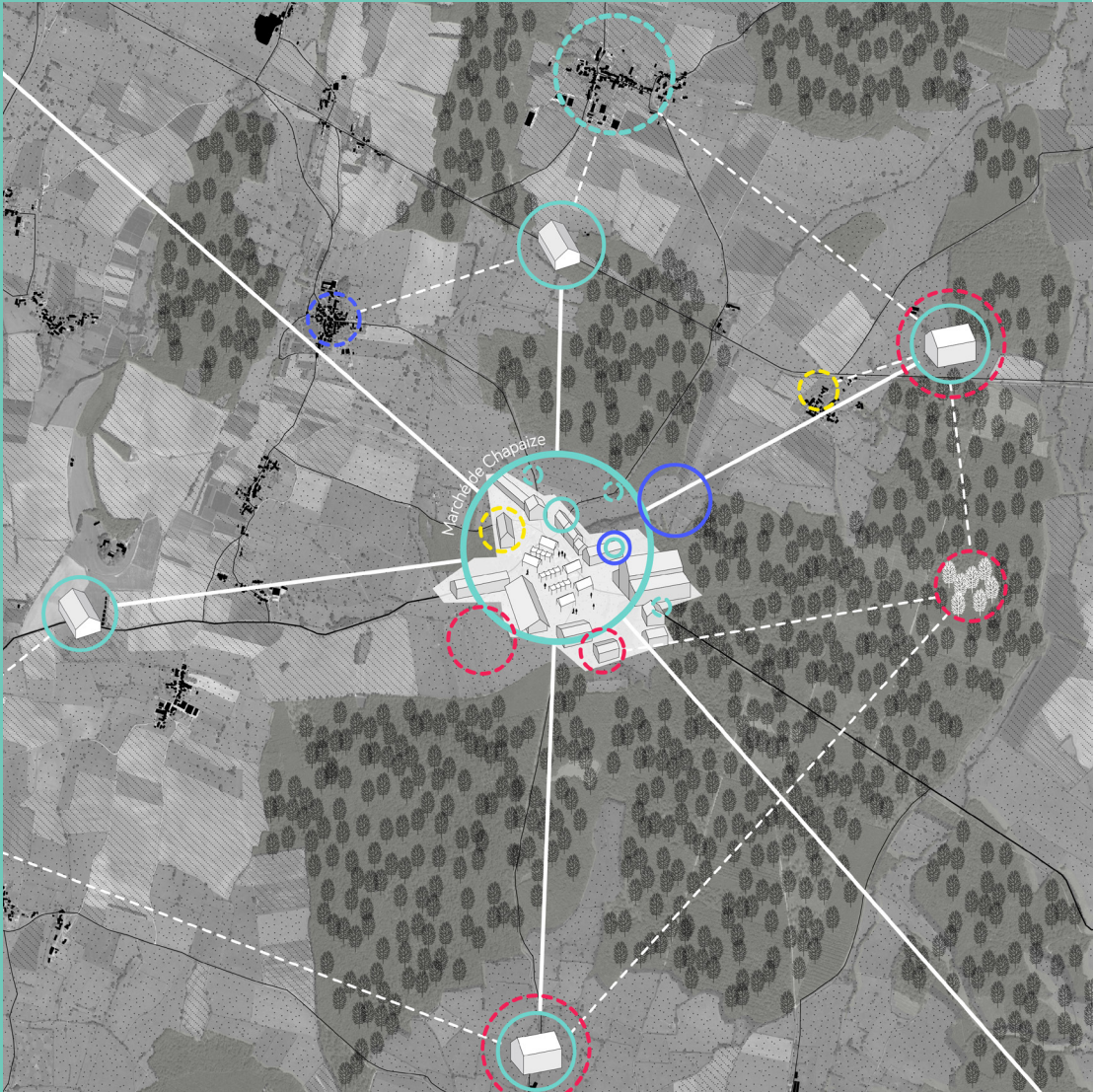
- Routes principales
- Eau
- Bâti
- Cultures céréalières - vignobles
- Prairies
- Forêts

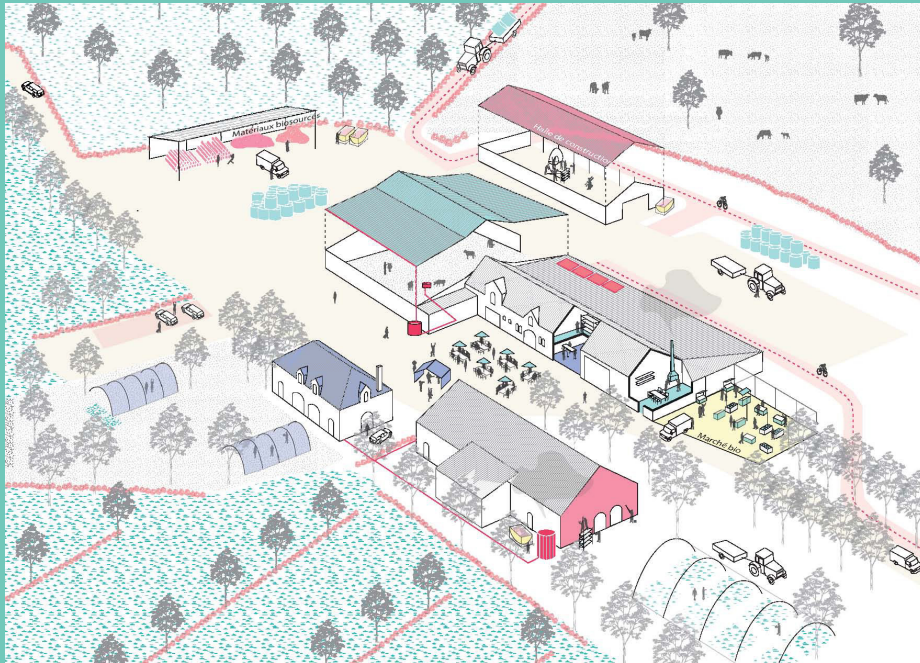
Catégories des ATE

- Agriculture - Alimentation - Approvisionnement
- Habitat - Mobilité - Énergie
- Société - Apprentissage - Culture
- Économie Sociale et Circulaire

État du réseau local

| | | | |
|--|---------------|--|---------------|
| | ATE existante | | lien existant |
| | ATE projetée | | lien projeté |





La ferme GAEC de la Rousselière et les Agités du Biocal

Créée en 2015, sur une exploitation de 102 hectares déjà labellisée en Bio et située en périphérie de Châteaubriant, la ferme a développé une activité très diversifiée (production de blé et de lin, de lait et de fromage, fabrication de pain), mais également des gîtes, du bois énergie avec les haies replantées dans le bocage. Cette ferme accueille un marché Bio hebdomadaire avec une dizaine de producteurs. Une fête du lait y a également eu lieu. Pain et fromage sont vendus au marché et dans des commerces de Châteaubriant et de Nantes. Les échanges matériels et humains entre d'un côté la ferme et son marché-Bio, de l'autre la ville proche, et plus loin la grande ville, donnent corps à l'interdépendance entre ces échelles et à une représentation d'un territoire étendue à la diversité de ses espaces, ouverts et bâtis.

D'autres activités implantées dans le centre de Châteaubriant et dans les villages autour, certaines orientées vers la pratique du vélo, d'autres vers le numérique, le réemploi, la solidarité..., développent ensemble des projets écologiques, comme le festival de l'environnement. Le GAB 44 et le CIVAM 44 contribuent au renforcement des liens entre ces activités. Les relations interpersonnelles sont très fortes et le marché en soirée à la ferme constitue un lieu de croisement régulier.

La ville de Châteaubriant, impliquée dans le programme national « Action cœur de ville », pourrait trouver dans ce maillage associatif et économique, de nombreuses réponses aux enjeux « d'amélioration des conditions de vie des habitants des villes moyennes et au rôle que ces villes peuvent jouer dans le développement du territoire ».

(<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/programme-action-coeur-de-ville>).

Dans la perspective de ce scénario, les fermes autour de Châteaubriant sont reprises pour des activités économiques et transformées pour certaines en gîtes, d'autres en lieu musical ou en production alimentaire, complétant ainsi un maillage productif et diversifié des campagnes environnantes ; des éco-lieux s'implantent dans des hameaux ; une filière de matériaux biosourcés s'installe dans une des fermes et profite des déchets de l'agriculture pour expérimenter de nouveaux matériaux de construction. La commune de Châteaubriant profiterait ainsi de cette dynamique des hameaux et des fermes isolées pour conforter sa centralité et accueillir à son tour des activités à vocation culturelle ou promouvant des mobilités et des énergies citoyennes, l'économie circulaire et sociale, etc.

Ici, le modèle archétypal ne part pas de la ville pour rayonner vers ses « périphéries » rurales, mais par inversion du regard, se déploie à partir d'une ferme, point de départ d'un réseau visant à la transition écologique incluant une ville moyenne et une ville cœur de métropole.

Territoire

-  Routes principales
-  Eau
-  Bâti
-  Cultures céréalières - vignobles
-  Prairies
-  Forêts

Catégories des ATE

-  Agriculture - Alimentation - Approvisionnement
-  Habitat - Mobilité - Énergie
-  Société - Apprentissage - Culture
-  Économie Sociale et Circulaire

État du réseau local

| | |
|---|---|
|  ATE existante |  lien existant |
|  ATE projetée |  lien projeté |

